



FICHE DE POSTE CHARGÉ.E DES ACTIONS CULTURELLES

Le/la chargé-e de l'action culturelle participera à la conception, la mise en place et le suivi des actions culturelles, sociales et éducatives portées par l'association :

- Il/elle concevra, en lien avec le C.A de l'association la politique globale d'action culturelle de la structure, des actions de sensibilisation, des actions éducatives, de décroisement des publics
- Il/elle rencontrera l'ensemble des structures du territoire potentiellement intéressées par les actions : établissements scolaires, de soins, centres éducatifs fermés ou spécialisés, centres sociaux, maisons de retraite, écoles de musique, associations locales...
- Il/elle définira les objectifs des actions et en évaluera l'impact. Il/elle concevra les outils nécessaires au suivi et à l'évaluation des actions et rédigera le bilan des actions menées.
- Il / elle sera chargé-e des relations avec les différents partenaires (structures socio-culturelles, sociales, collectivités...) et participera à la recherche et à la mobilisation de nouveaux partenariats.
- Il /elle participera à la recherche de financements et du suivi administratif des projets d'action culturelle menés.
- Il/elle participera à la veille et à la recherche de financements spécifiques (appels à projets, fondations, ARS...)
- Il/elle participera à l'élaboration et au suivi des budgets des actions menées
- Il/elle organisera l'accueil des artistes, des publics et des partenaires lors des actions menées, et participera à la communication et de la valorisation des actions.
- Il/elle organisera et prendra en charge de l'accueil des intervenants et participants aux actions menées (artistes, publics, partenaires...)
- Il/elle accompagnera les participants tout au long de l'action et en supervisera le déroulement.
- Il/elle participera à la stratégie de communication en direction des publics et des partenaires, à l'information et à la valorisation des actions menées

Description du profil recherché

- Bac + 3 métiers de la culture.
- Expérience similaire dans le secteur culturel (emploi, bénévolat, stages...).
- Connaissance du secteur des musiques actuelles
- Bonne maîtrise des outils informatiques

Qualités requises

- Aptitudes rédactionnelles
- Aisance relationnelle, sens de l'écoute et diplomatie
- Sensibilité musicale, intérêt pour les musiques actuelles
- Créativité et dynamisme
- Polyvalence
- Permis B obligatoire

Date de prise de fonction

- Janvier 2025

Date limite de candidature

- 30 novembre 2024

Rémunération envisagée

- Groupe 5 (Grille CCNEAC)

Informations complémentaires / renseignements

- prise de poste janvier 2025, 25h/semaine
- statut/rémunération : CDI, groupe 5 (Grille CCNEAC),